

Paris, le 7 septembre 2017

**Objet : Parlement européen des personnes handicapées 2017**

Monsieur le Président,

Le quatrième « Parlement européen des personnes handicapées » sera organisé le 6 décembre prochain à Bruxelles, date qui a été fixée selon le calendrier officiel du Parlement européen, puisque cette manifestation se tient dans l'Hémicycle sous présidence conjointe des plus hautes autorités de l'Union européenne (Commission, Parlement...) et du Président du Forum européen des personnes handicapées (FEPH). Les trois précédentes éditions qui ont eu lieu en 1998, 2003 et 2012, ont été un franc succès reconnu de tous.

Il s'agit, au travers de cet événement, de favoriser et développer un dialogue entre les personnes handicapées elles-mêmes, les représentants des organisations de personnes handicapées et les membres du Parlement européen et les décideurs de l'Union européenne. Cette initiative permet également de sensibiliser les autorités, les élus, les citoyens, sur les droits fondamentaux des personnes handicapées et leur volonté de faire en sorte qu'aucune décision publique ou privée les concernant ne soit prise sans qu'elles aient leur part dans les processus d'élaboration et de décision.

Comme les années précédentes, les personnes participant à ce Parlement européen des personnes handicapées doivent bénéficier d'une « invitation » de la part des membres du Parlement. A cet effet le CFHE a sollicité les députés français au Parlement européen afin d'obtenir des invitations et une prise en charge partielle des frais de déplacement de la délégation française. Malheureusement à ce jour les parlementaires français nous ont fait savoir que leurs enveloppes étaient déjà largement consommées. Nous ne pouvons pas ainsi bénéficier d'un soutien financier pour organiser le déplacement de la délégation française.

C'est pourquoi je me permets de vous demander, dès à présent, si vous souhaitez envoyer des personnes issues de vos structures et réseaux pour participer à ce 4ème Parlement européen des personnes handicapées et si vous acceptez de prendre en charge les frais liés à leur déplacement.

Pour des questions d'organisation, notamment l'obtention d'accréditations nécessaires pour entrer dans les locaux du Parlement européen, nous avons besoin de votre confirmation de participation ainsi que des informations relatives au nombre de participants issus de votre réseau.

Merci de bien vouloir nous faire un retour au plus tard **le vendredi 13 octobre 2017**, par mail, à l'adresse suivante : [delegationpermanente@cfhe.org](mailto:delegationpermanente@cfhe.org)

L'équipe du CFHE se tient bien entendu à votre disposition pour toute demande de précision.

En vous remerciant par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à cette sollicitation, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments les meilleurs.



**Albert Prévos**  
Président